

Compte rendu du conseil d'école

20 novembre 2018

A Boz

Personnes présentes :

Les enseignants : Mesdames Rabuel, Lussiaud, Delongas, Boisset, Grossiord, Sauchay, Besson, Mathy, Favre et messieurs Dupaquier et Mathy

Les Atsem : Mesdames Borjon-Piron et Boyat

Les représentants de mairie et SIVOS : Mesdames Bourdon, Joubert-Laurencin, Gandy et monsieur Charnay

Les DDEN : Mme Loubejac et messieurs Coulas et Loubejac

Les représentants de parents : Mmes Lemarchand, Fontaine, Dor, Jayet-Laviolette, Champreux, Garcia, Thyvollet, Perrousset, Lebon, Lapalus-Ouvrard, Regueira, et monsieur Jannequin.

Personnes excusées :

M.Panchot (DDEN), Mme Renoud-Camus (Atsem), Mmes Lecornec, Lindz et Grillet (représentantes de parents d'élèves)

Secrétaires : Mmes Lebon et Delongas

Présentation des membres du conseil :

Après un tour de table, M. Coulas rappelle le rôle des DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale). Ceux-ci sont nommés pour 4 ans. Leur rôle est de veiller au bon fonctionnement des écoles (locaux, aménagement, sécurité,...) et de servir d'intermédiaires entre les mairies et les écoles en cas de problème.

Mme Gandy explique que le SIVOS est composé des représentants des municipalités (3 par commune) et qu'il est chargé des affaires scolaires (gestion du personnel de cantine, de garderie et ATSEM, achat des fournitures et du matériel)

1. Effectifs du RPI et prévisions :

Effectifs actuels	Prévisions pour la rentrée 2019 :
<p>Reyssouze : 17 PS chez Valérie 8MS/11GS chez Karine 7MS/ 11 GS chez Aurélie Total : 54</p> <p>Ozan 20 CP chez Béatrice 21 CE1 chez Alexandra 18 CE2 chez Philippe Total : 59</p> <p>Boz 11CM1/10CM2 chez Murielle 12 CM1 /8 CM2 chez Frédéric Total : 41</p> <p style="text-align: right;">Total RPI:154</p> <p>NB : Ces chiffres tiennent compte du départ de 4 enfants la semaine prochaine</p>	<p>Reyssouze : 26 PS (projection établie à partir des enfants du RPI qui seront en âge d'aller à l'école en sept. 2019) 17 MS 15 GS Total : 58</p> <p>Ozan : 22 CP 20 CE1 21 CE2 Total : 63</p> <p>Boz : 18 CM1 23 CM2 Total : 41</p> <p style="text-align: right;">Total RPI : 162</p>

Compte rendu du conseil d'école

20 novembre 2018

A Boz

2. Portes-ouvertes le Samedi 26 janvier de 10h à 12h dans les 3 écoles du RPI

L'objectif étant de promouvoir les écoles du RPI en permettant aux familles :

- de faire la connaissance des enseignants et des méthodes d'apprentissages (conformément aux programmes nationaux)
- de parcourir les différents locaux et leurs matériels pédagogiques.
- de constater le lien qui unit les 3 sites et donne du sens au regroupement.
- De découvrir des productions d'élèves

Le SIVOS s'est associé à l'équipe enseignante, il accueillera les familles à l'entrée des écoles et offrira un café. Le Sou des écoles et la bibliothèque de Boz réfléchissent également à la meilleure façon de se joindre à cet événement.

Les portes-ouvertes seront annoncées par le blog du RPI, celui des communes, mais aussi via des affiches (mairies, écoles, boulangeries,...), sur la page Facebook du Sou, sur les panneaux d'évènements et dans les bulletins municipaux des communes, de plus, un courrier sera adressé aux nouvelles familles. L'équipe enseignante compte également sur le bouche à oreille.

3. Résultats des élections de parents

Sur les 232 électeurs que comptent le RPI, il y a eu 85 votants sur, 5 votes nuls, 80 voix pour la liste présentée.

Pour la première année, il y a eu plus de candidats que de places, preuve du dynamisme et de l'implication des familles. Des « anciens » ont laissé leurs places à de nouveaux parents avec des enfants dans les petites classes, pour éviter d'avoir à constituer 2 listes.

4. Vote du règlement intérieur :

- Modification du nombre de jours d'école (4 jours) et horaires
- Ajout d'un point sur l'interdiction des téléphones portables, MP3 et tablettes.

Règlement accepté avec 1 abstention et 24 pour.

Le règlement modifié sera mis en ligne sur le blog du RPI et les enseignants feront passer une note d'informations dans les cahiers de liaison.

Compte rendu du conseil d'école

20 novembre 2018

A Boz

5. Point sur les transports scolaires :

Dans un souci de clarté vis-à-vis des parents, les horaires seront modifiés sur les prochaines plaquettes, car il y a un décalage entre les horaires fournis par le département et le passage effectif du bus. Cela n'impacte pas les horaires de classe.

Les enseignants constatent que des élèves changent de bus en fonction des besoins des parents (nounou, convenance personnelle, copine,...). De même certains parents font monter leur enfant à d'autres points de départ que celui indiqué sur la carte (exemple : descente à la garderie mais récupéré par un parent).

Jusqu'à présent, les enfants pouvaient prendre le bus en fonction de leur lieu d'habitation ou celui du mode de garde (nounou, garderie) uniquement. Ces changements semblent de plus en plus fréquents et interrogent les enseignants sur la légalité de ces modifications et surtout sur la responsabilité en cas d'accident.

Les représentants de parents soulignent la difficulté de pouvoir assurer le transport lorsque les familles ont des enfants sur 2 ou 3 écoles.

La question sera étudiée par le SIVOS pour que transporteur, SIVOS et enseignants aient un discours cohérent et identique face à ces demandes des familles.

6. Point sur la garderie et son coût horaire :

Il a été évoqué un problème de facturation par tranches horaires.

Les tranches horaires (8h15/8h45) ont été calculées par rapport aux horaires de classe et non par rapport aux horaires de ramassage de bus. Ce qui entraîne parfois des facturations d'1heure de garderie pour 15 minutes de présence.

Il a été proposé de faire 2 listes avec des tranches de facturation différentes : 1 pour les élèves d'Ozan et 1 pour les élèves qui prennent le bus.

Le SIVOS va travailler sur cette question.

Compte rendu du conseil d'école

20 novembre 2018

A Boz

7. Serviettes en papier

Certains parents trouvent l'utilisation de serviettes en papier non éco-responsable, et que les serviettes, souvent de qualités primaires, ne remplissent pas les mêmes fonctions qu'une serviette en tissu (protection des vêtements notamment).

M. Mathy nous rappelle que ces serviettes en papier sont demandées depuis 2 ans car l'utilisation des serviettes en tissus posait des problèmes de :

- gestion (oubli de lavage et/ou pas de serviettes le lundi, pour les enfants de maternelle qui arrivent en bus (¾ de l'effectif de Reysouze) cela entraînait la vérification des cartables le lundi et vendredi par le personnel SIVOS),
- hygiène (toutes regroupées dans un bac, moisissures dans les pochettes individuelles, posées au sol au moment de la récréation post-cantine)
- sécurité (jeu « du foulard » constaté à l'époque).

Certes les serviettes en papier ne sont pas la solution idéale, cependant au vu de ces 3 points, il s'agissait de la solution la plus satisfaisante. Il est demandé au SIVOS que les parents qui souhaitent fournir des serviettes en tissus à leurs enfants y soient autorisés. Mme Gandy rappelle que lors de l'inscription à la cantine, un règlement a été signé et que ce règlement stipule l'utilisation de serviettes en papier.

Cependant le SIVOS discutera de ce point lors de son prochain conseil.

La séance est levée à 20h.

MME DELONGEAS

MME LEBON